



# RELEVÉ DE DÉCISIONS ET D'INFORMATIONS N°223

## BUREAU FÉDÉRAL PRESENTIEL – 29 juin 2019

Le Secrétariat général

**Diffusion** : Conseil d'administration, membres d'honneur, ligues régionales, Direction Technique Nationale, personnel fédéral, Etienne Thobois

*Le présent relevé de décisions et d'informations a été adopté par un vote électronique du 21 octobre.*

**Membres du Bureau fédéral** : David Angelats, Florent Chayet (visioconférence), Patricia Corti, Stéphane Corvée, Magali Godin, Jean-Michel Richard (visioconférence), Bach-Lien Tran (visioconférence)

**Excusés** : Christian Barthel, Pascal Bildstein (DC), Francelyse Brun-Adam

**Assistent** : Céline Berton (DA), Emilie Coconnier (RA), Philippe Limouzin (DTN, visioconférence)

**Invitée** : Elisa Chanteur (CTN)

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<b>0/ Validation du RDI du BF 30 mars 2019</b>	
	⇒ Adoption à l'unanimité (7 votants)	0_ADMbfe_1903_proj et_RDI_30_mars.pdf
	<b>1/ Communication du Président</b>	
	<p style="text-align: right;"><i>Florent Chayet</i></p> <p><b>Déclinaison du projet sportif fédéral, part territoriale ANS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Annonce d'une rallonge de 2,8 millions pour les fédérations non volontaires               <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Suppression du différentiel entre l'enveloppe pour les fédérations volontaires comme la FFBaD et celle des fédérations non volontaires, ce qui remet en cause l'argumentaire développé par la FFBaD auprès des ligues et comités</li> <li>→ Envoi d'une lettre de Florent Chayet au Directeur de l'ANS, Frédéric Sanaur, pour exprimer le mécontentement de la FFBaD</li> <li>→ Nécessité de mobiliser rapidement les autres fédérations volontaires afin de mener une action collective pour optimiser l'impact</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Cellule de performance</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rencontre avec le Directeur des sports dans le but de conserver le nombre de 27 postes de cadres au sein de la fédération               <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Evocation du changement de gymnase à l'INSEP avec le basketball</li> </ul> </li> </ul>	
	<b>2/ Communication du DTN</b>	
	<p style="text-align: right;"><i>Philippe Limouzin</i></p> <p><b>Jeux européens (en cours)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Brice Leverdez qualifié pour la finale donc 3 médailles assurées dont 2 médailles de bronze</li> </ul>	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La France sur le podium des nations médaillées : performance des joueurs et du staff</li> <li><b>Actualités Pôle France</b></li> <li>- Départ Chen Gang acté pour novembre 2019 <ul style="list-style-type: none"> <li>→ En appui sur les Pôles Relève Strasbourg et Bordeaux et sur le regroupement féminin en juillet-août</li> <li>→ Nécessité de réorganiser : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Baptiste Carême devient entraîneur responsable des doubles.</li> <li>▪ Thibault Pillet bascule sur l'assistanat de Baptiste Carême.</li> </ul> </li> <li>→ Travail sur la transition : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ En cas de maintien du contrat, volonté d'avoir un profil qui puisse enrichir le staff pour se projeter sur l'échéance 2024</li> <li>▪ La force du projet serait de travailler en proximité avec les joueurs « extérieurs » (en dehors des pôles d'entraînement)</li> </ul> </li> </ul> </li> <li>- Pôle France Strasbourg : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Arrivée d'une jeune joueuse chinoise top 30 mondial en simple et double qui était licenciée à l'Union Saint-Bruno en tant que Sparring</li> <li>▪ Changement de statut pour cette joueuse donc nouveau fonctionnement avec des droits mais aussi des devoirs (échanges avec les entraîneurs, planification)</li> <li>▪ Joueuse hébergée à Strasbourg mais mobile (Talence et INSEP)</li> <li>▪ Prise en charge de la pension à Strasbourg sur la base d'un conventionnement avec le secteur Haut Niveau pour une partie et avec le club pour l'autre partie</li> </ul> </li> <li>- Para-badminton : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Convention, amenée à évoluer en fonction de la structuration du projet, incluant un tableau de primes sur les résultats en compétition</li> <li>▪ Effectivité du travail de Sandrine Bernard avec Lucas Mazur pour la préparation olympique</li> </ul> </li> <li>- Evènements à venir : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Stage Seniors Voiron du 22 au 27/07</li> <li>▪ Tournées au Canada, aux USA et en Asie</li> <li>▪ Stages Jeunes à Bordeaux et Strasbourg</li> <li>▪ Regroupement féminin sur Bordeaux du 29/07 au 15/08</li> <li>▪ Championnats du monde à Bâle (« coaching conférence », formation continue proposées par la BWF)</li> </ul> </li> <li>- Edition pour le grand public du livret du jeune joueur avec les Editions Amphora : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Appui de FormaBaD (Frédéric Dor) et de la Communication</li> <li>▪ Objectif : parution pour les IFB 2020</li> </ul> </li> <li>- 2<sup>ème</sup> tour de la convention d'objectifs sur la préparation mentale et échange avec le Directeur des sports</li> </ul>	
	<b>3/ Points soumis au vote du Bureau fédéral</b>	
<b>3.3 Secteur Diversité des Pratiques</b>	<p style="text-align: right;"><i>Bach Lien Tran</i></p> <p><b>3.3.1 Modifications des règlements ICN</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Risque de contentieux lié à la modification du règlement JIFF à partir septembre 2019 car les équipes se sont réinscrites</li> <li>- Incohérence de modifier les règles en cours de partie</li> </ul> <p><b>3.3.2 Modification du règlement sur les forfaits et l'abandon</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Révision de l'article par la Commission règlements</li> <li>- Recommandation à faire en début de saison 2019-2020 pour une application pour faciliter les choses et modification la saison 2020-2021</li> </ul>	<p>3.3.3.1_DP_Note de synthèse_Attribution_CEJ 2019-2020.pdf</p> <p>3.3.3.2_DP_Les candidatures_CEJ 2019. 2020.pdf</p> <p>3.3.3.3_ANNEXE_1_BADMINTON_CLUB_OULLINS.pdf</p>

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p><b>3.3.3 Attribution des étapes CEJ 2 et CEJ 3</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Candidatures pour l'étape 2 d'Oullins, de Maromme, Bourges et Carquefou</li> <li>- Candidatures pour l'étape 3 : Maromme et Chambly</li> <li>- Propositions du secteur : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Etape 2 – Oullins</li> <li>▪ Etape 3 – Maromme</li> </ul> </li> </ul> <p>⇒ <b>Adoption à la majorité (une abstention) de l'attribution du CEJ 2 à Oullins et du CEJ 3 à Maromme</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Décision prise avec le CPL : les étapes seront organisées par les ligues à tour de rôle (3 ligues par année).</li> </ul>	<p>3.3.3.4_ANNEXE_2_BADMINTON_CLUB_DE_BOURGES.pdf</p> <p>3.3.3.5_ANNEXE_3_MDMSA_BADMINTON.pdf</p> <p>3.3.3.6_ANNEXE_4_BC_CHAMBLY_OISE.pdf</p> <p>3.3.3.7_ANNEXE_5_BADMINTON_CLUB_DE_CARQUEFOU.pdf</p> <p>3.3.2_Forfaits-mai2019.pdf</p>
<p><b>3.1 Secteur Administratif</b></p>	<p style="text-align: right;"><i>Jean-Michel Richard</i></p> <p><b>3.1.1 Pérennisation du poste de chargé de développement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pérennisation souhaitée à l'issue du contrat de professionnalisation d'1 an ½ pour poursuivre les actions engagées et pour pouvoir engager de nouvelles actions en faveur des publics cibles (para-badminton, seniors, actions dans les quartiers) et d'une pratique dans une perspective de santé et bien-être, ainsi que du badminton en entreprise</li> <li>- Pérennisation prévue aux budgets prévisionnels 2019 et 2020</li> </ul> <p>⇒ <b>Adoption à l'unanimité de la pérennisation du poste en lien avec le Bad pour Tous à l'issue du contrat de professionnalisation par un CDI</b></p> <p><b>3.1.2 Appel d'offres Espace Club</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Projet intégré à la stratégie informatique et numérique au début de l'Olympiade</li> <li>- Confirmation par l'enquête nationale de début 2019 auprès des Présidents de club de l'intérêt d'une telle solution pour le territoire</li> <li>- Appel d'offres lancé courant février auprès : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ D'opérateurs connus sur marché : Supralog, E-Cotiz, Assoconnect, Manbogo</li> <li>▪ D'acteurs du monde du badminton : Badnet, Stadline</li> <li>▪ D'entreprise de développement logiciel : Byrelation, Geek-in</li> </ul> </li> <li>- Réponses de 5 d'entre elles : Supralog, E-Cotiz, Assoconnect, Manbogo et Byrelation <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ E-Cotiz et Assoconnect : incompatibilité relative au modèle économique (faible investissement mais frais récurrents importants)</li> <li>▪ Byrelation : pas de réponse totale au cahier des charges (aucun interfaçage avec la Marketplace)</li> <li>▪ Supralog et Mangobo : réponse à l'ensemble du cahier des charges</li> <li>▪ Proposition tarifaire de Supralog (validation en mars de l'Espace licencié et Marketplace) : 132.000€ HT</li> <li>▪ Proposition tarifaire de Mangobo : 148.000€ HT (pilotage à distance)</li> </ul> </li> </ul> <p>→ Intérêt à poursuivre la relation avec Supralog : gain de temps en termes de développement car inscription aux compétitions via MyFFBaD et équipe qui fonctionne bien avec Stadline pour aller plus vite sur certains dossiers</p> <p>⇒ <b>Adoption à l'unanimité du choix de la société Supralog pour développer le projet Espace club pour un montant de 132.000€ HT</b></p> <p><b>3.1.3 Chef de projet informatique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombreux projets identifiés en début d'Olympiade</li> <li>- Fin de la convention réglementée en avril 2019 avec IT Soluce, les 123</li> </ul>	<p>3.1.1_Perennisation_contrat_de_professionnalisation_Note_BF_190629.pdf</p> <p>3.1.2_Espace_club_Note_BF_190629.pdf</p> <p>3.1.3_Chef_de_projet_informatique_Note_BF_190629.pdf</p>

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p>jours de prestation identifiés ayant été effectués</p> <p>Pas de retour favorable à la proposition d'externaliser la gestion de ces projets avec Renaud Platel, tout en restant administrateur, d'où sa démission intervenue suite au CA du 26/05</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→Projet de collaboration avec IT Soluce, notamment sur le logiciel compétition, la Marketplace et l'Espace club</li> <li>→Recrutement envisagé à terme d'un chef de projet informatique</li> </ul> <p>⇒ <b>Adoption à l'unanimité du choix de la société IT Soluce pour assurer le rôle de chef de projet informatique</b></p> <p><b>3.1.4 Evolutions de la filière JA</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Evolutions évoquées au CPL de février dernier et à la réunion de la CFOT du 15/06</li> <li>- Consensus trouvé pour permettre de faciliter l'organisation des compétitions par les territoires</li> <li>- Perspective : proposer des nouveaux formats de compétition qui favorisent le développement</li> </ul> <p><b>Evolutions proposées sur l'organisation des compétitions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans un but de faciliter l'organisation de compétitions de proximité pour des joueurs débutants et sur des temps courts, permettre d'autoriser les compétitions jusqu'au niveau P10 sans juge-arbitre, et avec uniquement un GEO. <ul style="list-style-type: none"> <li>→Proposition d'une expérimentation d'un an dès septembre, reductible en fonction des retours</li> <li>→Evaluation du fonctionnement sur la base d'un accroissement des litiges et réclamations. En cas de retours positifs, modification du RGC.</li> </ul> </li> <li>- Permettre aux JALC d'exercer en tant que JA principal sur la compétition organisée par son club jusqu'à un niveau R4, à condition de la présence également d'un GEO à la table de marque. <ul style="list-style-type: none"> <li>→Proposition d'une expérimentation d'un an reductible en fonction des retours</li> </ul> </li> <li>- Permettre aux JALA d'officier comme JAP sur une compétition déclarée « Régionale » sans limitation de classement des participants. <ul style="list-style-type: none"> <li>→Proposition d'une expérimentation d'un an reductible en fonction des retours</li> </ul> <p>Rappel : un JALA est, d'ores et déjà, autorisé à officier comme JAP sur des compétitions déclarées « Nationale » avec une limitation des participants jusqu'aux N3.</p> </li> <li>- Pour les compétitions en multisalles, permettre aux JALA d'officier sur une salle pendant qu'un autre JALA officie sur une autre salle, mais sans arbitre. Pour les salles de 9 terrains il faudra toujours 2 juges-arbitres dans la salle. <ul style="list-style-type: none"> <li>→Validation du dispositif (pas d'expérimentation)</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Evolutions proposées sur la formation et la validation des JA :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réduction du temps pour suivre la formation JALA. De 6 à 8 weekends, proposition de passer à : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1 weekend de formation GEO</li> <li>▪ 1 weekend de stage de formation JA</li> <li>▪ 1 journée de stage pratique (ou 1 weekend en fonction du territoire hôte)</li> <li>▪ 1 journée de certification</li> </ul> </li> <li>- Conditions de certification JALA : un JALC peut certifier un candidat JALA sur 1 journée de compétition à condition que des finales soient organisées ce jour-là.</li> <li>- Un JALA peut être certifié sur des compétitions de tout niveau P à N1 avec des finales, même en présence d'arbitres, à condition que le JALC soit le JAP de la compétition.</li> </ul>	<p>3.1.4_ADMcom_1906 _CR_reunion_CFOT_Territoires_15_juin_2019.pdf</p>

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p>L'ensemble des participants à la réunion, secteur JA de la CFOT, représentants des territoires et élus du secteur présents, étant d'accord avec ces évolutions, il est proposé un vote de principe du Bureau pour entériner l'orientation politique visant l'ouverture dans le mode de fonctionnement.</p> <p>⇒ Adoption à l'unanimité</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une présentation sera faite au CPL.</li> </ul>	
<p><b>3.2 Secteur Communication Marketing Événementiel</b></p>	<p style="text-align: right;"><i>Magali Godin</i></p> <p><b>3.2.1 Tapis Gerflor</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Partenariat qui court depuis plusieurs années</li> <li>- Stock de 8 tapis non distribués</li> <li>- Plusieurs écoles au sein de la commission : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Attribution aux organisateurs de championnats de France</li> <li>▪ Attribution via un appel à projets à tous les territoires puisqu'il s'agit d'un partenariat fédéral</li> <li>▪ Association des 2 formules : appel à projets aux territoires tout en valorisant les organisateurs de championnats de France qui pourraient candidater</li> </ul> </li> <li>- Idée : ouvrir à tout le monde pour ne pas bloquer de vrais projets de territoires et des organisateurs</li> </ul> <p><b>1<sup>er</sup> vote : proposition de donner les tapis acquis pendant les 4 premières années de partenariat en répondant favorablement aux demandes de Saint-Dié-des-Vosges et de Challans</b></p> <p>⇒ Adoption à l'unanimité</p> <p><b>2<sup>ème</sup> vote : proposition que les organisateurs des championnats de France soient contactés en début d'année pour fournir un plan d'animation territoriale (PAT) en vue de postuler à l'attribution d'un tapis issu du partenariat Gerflor qui se fera sur la base de la qualité du PAT</b></p> <p>⇒ Adoption à l'unanimité</p> <p><b>3.2.2 Attribution des championnats de France</b></p> <p><b>CdF Jeunes 2020</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Grosse amplitude de compétition (5 jours dont 2 ouvrés et 8h-22h30)</li> <li>- Pas d'organisateur à ce jour</li> <li>→ Inscription à l'ordre du jour du BF du 14/09</li> </ul> <p><b>CdF 2021</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 candidatures, le club d'Albi et le comité 24 (Boulazac), qui ne permettent pas une double attribution en 2021 et en 2022 car il n'y a pas de possibilité de report pour ces deux candidats.</li> <li>- Les 2 candidatures correspondent aux attentes</li> <li>- Comité 24 (Boulazac) : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Salle connue du CdF Jeunes 2015</li> <li>▪ Capacité d'organisation : projet bien construit, soutien de tous les clubs du territoire, projections budgétaires, plan d'animation mais mauvaise expérience avec l'organisation d'un CdF Jeunes à Boulazac</li> </ul> </li> <li>- Albi : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Salle qui permet de s'appuyer sur des professionnels, moins d'assurance en matière de relations avec les territoires</li> <li>▪ Candidature hors délai pour 2020 qui n'a pas été rebasculée sur 2021</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Candidature d'Albi : 2 votes POUR, 2 abstentions</b></p> <p><b>Candidature de Boulazac : 3 votes POUR, 2 abstentions</b></p> <p>⇒ Adoption à la majorité de l'attribution des championnats de France 2021 à Boulazac</p>	<p>3.2.1_Note_Attribution _tapis_Gerflor.pdf</p> <p>3.2.2_Analyse_Candidature_Championnats _de_France2021.pdf</p>

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p><b>ACTION :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Communication de cette décision aux 2 territoires par Silvia E. Sousa en évoquant la possibilité d'organiser les 6 nations du 09 au 13/04</i></li> </ul> <p><b>3.2.3 Solibad</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Beaucoup de difficultés à faire vivre ce partenariat : partenariat d'image, même si insatisfaction sur les actions</li> <li>- Accord au sein de la commission : même si les actions ne paraissent pas excellentes, la meilleure option semble être de les faire évoluer plutôt que d'arrêter le partenariat.</li> <li>- Expiration de la convention le 30/06</li> <li>- Proposition d'un réengagement sur 2 ans en faisant évoluer le partenariat dans le sens souhaité</li> </ul> <p>⇒ <b>Adoption à l'unanimité du choix de poursuivre le partenariat avec Solibad avec une finalisation de la convention par le secteur Communication, Marketing, Evènementiel sur la base d'un engagement de 2 ans</b></p> <p><b>3.2.4 IFB</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Consultation réalisée par l'équipe projet pour déterminer le traiteur sur la base de critères de sélection incluant l'engagement sociétal (organisation responsable)</li> <li>- Recommandation de la société THOMINE</li> </ul> <p>⇒ <b>Adoption à l'unanimité du choix de THOMINE pour la prestation de restauration sur les IFB</b></p>	<p>3.2.3.1_Solibad.pdf</p> <p>3.2.3.2_SOL-COM-2019-06-01-Proposition_partenariat_FFBAD_2019.pdf</p> <p>3.2.4_YonexIFB2019_restaurant_synthese_resultats_v1.pdf</p>
<p><b>3.4 Secteur Territoires Durables</b></p>	<p style="text-align: right;"><i>Patricia Corti</i></p> <p><b>3.4.1 Dialogue de gestion pour la Guyane et la Nouvelle-Calédonie</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dossiers de la ligue Nouvelle-Calédonie et de la ligue Guyane en attente</li> <li>- Réunion de la commission du Dialogue de Gestion (DdG) le 06/06</li> <li>- Montants proposés : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 4.500€ pour la Nouvelle-Calédonie</li> <li>▪ 4.000€ pour la Guyane</li> </ul> </li> </ul> <p>⇒ <b>Adoption à l'unanimité des propositions de montants pour la Nouvelle-Calédonie (4.500€) et pour la Guyane (4.000€)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Demande de l'avis du CPL sur la modification d'une formulation dans le DdG afin de rendre plus explicite la référence à l'équipement dans la formalisation des stratégies de développement</li> </ul> <p><b>3.4.2 Lauréats de l'appel à projets Territoires Durables</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 18 dossiers reçus et instruits : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 4 ligues</li> <li>▪ 4 comités</li> <li>▪ 10 clubs</li> </ul> </li> <li>- Sommes de l'appel à projets prises sur les reliquats du DdG</li> <li>- 2 thématiques retenues : valorisation bénévolat et pratiques innovantes</li> <li>- Sélection de 5 dossiers (instruction par binôme) valorisés à hauteur de 3.000€ par projet : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ligue AURA sur un projet clé en main de fidélisation des licenciés dont la déclinaison au niveau de la fédération pourrait être envisagée</li> <li>▪ Ligue PACA sur un dispositif de féminisation</li> <li>▪ Badminton Club du Pays de Fougères sur un projet d'inclusion de personnes en situation d'handicap mental/psychique</li> <li>▪ Badminton Sud Essonne : projet de développement du « microbad »</li> </ul> </li> </ul>	<p>3.4_Note_Propositions_Dialogue_de_gestion_FFBA_D_BF_190629.pdf</p> <p>3.4.1_Tableau_Proposition_Dialogue_de_gestion_2019_FFBA_D_TD_BF_190629.pdf</p>

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Club de badminton d'Orvault : offre de pratique à destination des personnes issues des quartiers prioritaires</li> </ul> <p>⇒ <b>Adoption à l'unanimité des lauréats de l'appel à projets Territoires Durables</b></p>	
<p><b>3.5 Secteur Haut Niveau</b></p>	<p style="text-align: right;"><i>David Angelats</i></p> <p><b>3.5.1 Versement de l'aide fédérale pour les Clubs Avenir</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réunion du comité d'attribution 2019-2020 sur le CdF Jeunes le 01/06</li> <li>- Certaines candidatures hors cadre donc choix relativement simple cette année</li> <li>- Attribution de 53 000€ au maximum l'année prochaine (1 000€ par club)</li> <li>- Réflexion plus globale sur l'indemnité des clubs formateurs (faisabilité d'un montant modulable ?)</li> <li>- Sur 48 clubs de la saison 2018-2019, 7 sortent du label.</li> </ul> <p>⇒ <b>Adoption à l'unanimité de la liste des bénéficiaires du label Club Avenir avec un versement d'une aide de 1 000€ aux 46 clubs qui ont respecté le cahier des charges</b></p>	<p>3.5.1.1_Note_Club_Avenir_juin_2019.pdf</p> <p>3.5.1.2_Attribution_su bvention_Club_Avenir_saison 2018-2019.pdf</p>
	<p><b>4/ Points d'information</b></p>	
<p><b>4.1 Secteur Communication Marketing Evénementiel</b></p>	<p style="text-align: right;"><i>Magali Godin</i></p> <p><b>4.1.1 Euro 2020</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Point sur les avancées de la ligue des Hauts-de-France lors de la commission évènements internationaux</li> <li>- Territoire hostile : les élus ont l'impression qu'on leur impose cette organisation décidée tardivement.</li> <li>→ Intérêt à l'utiliser au maximum de ses possibilités avec le plus d'évènements annexes possible</li> <li>- Equipements ok</li> <li>- Environnement institutionnel, sportif et culturel très bon donc nécessité de s'appuyer là-dessus</li> <li>- Budget affiné à la rentrée</li> <li>- Intégration de la directrice de la ligue, Delphine Garcia, à la commission fédérale sur 2020</li> <li>- Plan d'animation territorial (PAT) essentiellement bâti avec l'UNSS avec l'appui de Jean-Marc Serfaty</li> <li>- Affiche de la compétition présentée en commission avec Emilie Lefel venant d'Arras</li> <li>- Selon les résultats comparés à l'Euro 2016 (Vendée), il faudra revoir le process autour d'un PAT, avec 2025 en ligne de mire.</li> <li>- Echanges autour du travail conjoint à mener entre les secteurs Communication et Territoires Durables, ainsi que les ligues et comités, pour faire de l'organisation d'un évènement international un axe d'héritage et de développement pour les territoires</li> </ul> <p><b>4.1.2 Plan de communication</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Objectif : fournir un cadre cohérent pour l'ensemble des familles du badminton (siège, cadres techniques, élus, organes déconcentrés)</li> <li>- Communication autour des actions clés de la fédération, sur le principe d'une communication à 360 degrés, avec tous les outils et les échéances (chronologie, frise qui va être affinée) des 14 mois à venir : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <u>Course olympique</u></li> <li>▪ <u>Epreuves internationales en France</u> : Euro 2020 à Liévin, importance des Orléans Masters avec un accompagnement dans leur développement notamment sur l'audiovisuel</li> <li>▪ <u>AirBadminton</u> : communication importante de la BWF à grand renfort de marketing (supports vidéo), mais l'indisponibilité du volant est un</li> </ul> </li> </ul>	<p>4.1.2.1_Plan_de_communication.pdf</p> <p>4.1.2.2_Frise_badminton-2.pdf</p> <p>4.1.2.3.FFBaD_Strategie_editoriale_V2.pdf</p>

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p>gros point noir Expérimentation tout l'été avec le Beach Communication plutôt en octobre et novembre Salon des Maires pour préparer la prochaine saison estivale</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <u>Rentrée</u> Objectif : être performant sur les messages et supports pour optimiser cette période</li> <li>▪ <u>Paris 2024</u> : label « Terres de Jeux », Journées Olympiques, Semaine Olympique</li> </ul> <p>- Nécessité de communiquer un document interne déclinant de façon plus opérationnel la stratégie éditoriale avec une identification des outils, des cibles et des échéances de parution sur la saison et la formalisation d'un circuit de validation clair</p> <p><b>4.1.3 Campagne de rentrée</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- « A toi de jouer » se poursuit en 2019-2020.</li> <li>- Déclinaison pour le Bad pour Tous mis en avant dans le pack rentrée</li> </ul> <p><b>4.1.4 Dossier de presse de la fédération</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ebauche d'un dossier de presse après ce BF</li> <li>- Ensemble interconnecté : la stratégie de communication est pilotée par le secteur mais tout le monde y sera associé.</li> <li>- Sélection de l'agence de presse sur une démarche extra-sportive, c'est-à-dire sur la mise en avant de la FFBaD dans les médias sur l'axe sociétal, puis sur les médailles, puis sur l'international</li> </ul> <p><b>4.1.5 Goodies</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Z'card axé sur Plumy</li> <li>- Bracelets en attente de finalisation de la campagne de rentrée « A toi de jouer »</li> <li>- Envoi de kits dans les Hauts-de-France avec les bracelets de l'Euro 2020</li> </ul> <p><b>Point IFB</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Visuel entre les mains de la BWF</li> <li>- Billetterie haute : bon lancement</li> <li>- Changement du centre d'entraînement car il posait problème</li> <li>- Salon fédéral : responsabilité commune de Francelyse Brun-Adam et de Valérie Contoz</li> <li>- Demande de positionnement du CA sur les invitations début juillet à décorrélérer de l'envoi logistique pour les réservations des hébergements</li> <li>- Fichier invitations en document partagé au sein des équipes : mise à jour pour lancer les invitations au plus tard le 01/09</li> <li>- Préconisation d'une invitation papier pour certains institutionnels à cibler et avec une co-signature du président de la fédération et du président de la ligue pour les 13 Présidents de région</li> <li>- Nécessité d'avoir un fichier d'invités qualifié et hiérarchisé : identifier l'interlocuteur de la fédération pour parler à l'institutionnel</li> </ul>	<p>4.1.5_Bon_de_commande_kit_communication_on_club.pdf</p>
<p><b>4.2 Secteur Administratif</b></p>	<p style="text-align: right;"><i>Jean-Michel Richard</i></p> <p><b>4.2.1 Point d'information du secteur</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Finalisation de la rédaction du cahier des charges du logiciel de compétitions et lancement de l'appel d'offres dans le courant de l'été</li> </ul> <p><b>Point ressources humaines</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Comptabilité : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Difficultés au sein du service : arrêt maladie de longue durée, CDD de remplacement avec un départ anticipé, embauche en CDI n'ayant pas été confirmée à l'issue de la période d'essai ➔ Recrutement le 01/07 d'une personne expérimentée</li> </ul> </li> </ul>	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p>Stagiaire jusqu'à fin août</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Territoires Durables <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Intégration de la commission Bad pour Tous validée lors du CA du 26/05</li> <li>▪ Départ de Sylvain Sabatier</li> <li>▪ Promotion interne favorisée : identification d'Anthony Guidoux → Temps pour le faire monter en compétence pour être en co-responsabilité aux côtés de Cyrille Gombrowicz</li> <li>▪ Recrutement de Marion Bischoff en tant qu'agent de développement</li> <li>▪ Intégration de Pauline Deberghes (CDD bad extérieur) et de Maël Le Dastumer (service civique)</li> <li>▪ Ouverture d'un poste en CDI en janvier 2020</li> </ul> </li> <li>- Retour à temps plein de Sandrino Vershelde depuis mi-juin</li> <li>- Réorganisation des bureaux impactant les secteurs Haut Niveau / Diversité des Pratiques / Territoires Durables</li> </ul> <p><b>Point ANS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Déclinaison du projet sportif fédéral – Part territoriale de l'ANS <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Elaboration de la procédure d'instruction en 3 phases : <ol style="list-style-type: none"> <li>1- Pré-instruction (vérification de la complétude des dossiers)</li> <li>2- Evaluation</li> <li>3- Décision de la cellule fédérale (15 au 25/07)</li> </ol> </li> <li>▪ Construction d'outils collaboratifs incluant une grille d'évaluation avec un barème de notation pour harmoniser l'instruction</li> <li>▪ Environ 680 projets déposés : <ul style="list-style-type: none"> <li>13 comités ont déposé une demande de subvention pour la 1<sup>ère</sup> fois (18 n'ont pas fait de demande)</li> <li>15 clubs ont déposé une demande de subvention pour la 1<sup>ère</sup> fois pour un total d'environ 200 clubs demandeurs</li> </ul> </li> <li>▪ 2 injonctions de l'ANS : conserver, voire augmenter, l'enveloppe dévolue aux clubs ainsi que conserver celle dévolue aux territoires ultramarins en 2018</li> </ul> </li> </ul>	
<p><b>4.3 Secteur Emploi Formation</b></p>	<p style="text-align: right;"><i>Stéphane Corvée</i></p> <p><b>4.3.1 Réserves sur les Plans Emploi Fédéraux 2019</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 7 réserves émises : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 2 comités (41 et 84)</li> <li>▪ 5 clubs</li> </ul> </li> <li>- Réserves toutes levées suite à des échanges entre les référents emploi et Vincent Legras</li> <li>- En attente de la validation de la 4<sup>ème</sup> étoile pour 2 clubs à la fin de campagne de labellisation</li> <li>- 15 structures PEF au total pour 2019</li> </ul> <p><b>4.3.2 Point d'étape sur les données économiques de l'emploi dans les ligues et à la fédération</b></p> <p>Point non traité</p>	
<p><b>4.4 Secteur Territoires Durables</b></p>	<p style="text-align: right;"><i>Patricia Corti</i></p> <p><b>4.4.2 Journée des Présidents : interventions et sujets</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Journée organisée en marge des IFB : mail de consultation de Patricia Corti à venir sur les sujets à mettre à l'ordre du jour</li> <li>- Sujets déjà identifiés : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Stratégie Développement Durable</li> <li>▪ Point d'étape sur la gouvernance</li> </ul> </li> <li>- Point d'information sur le numérique (Marketplace, inscription aux</li> </ul>	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p>compétitions, logiciel de gestion des compétitions et Espace club)</p> <p><b>4.4.1 Calendrier du dialogue de gestion et du « Qui fait quoi ? »</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Calendrier maintenu : visites sur le DdG couplées avec le « Qui fait quoi ? » (Pays de la Loire en septembre)</li> </ul>	
	Fin de la séance à 17h30.	